

LES BONS REFLEXES JURIDIQUES EN MATIERE D'EXPROPRIATION : DE L'EVALUATION DES IMMEUBLES A LA PRISE DE POSSESSION

Mardi 21 avril 2020- 9h30 à 12h30

Tarif : 450 € H.T.



PROGRAMME

I - Rappel des règles de fond en matière d'indemnisation

- Réparation intégrale du préjudice
- Réparation du seul préjudice direct
- Réparation du seul préjudice matériel

II - Rappel des règles en matière de versement des indemnités

- Possibilité de verser un acompte
- Sanction d'un retard de paiement
- Rappel des obstacles à paiement justifiant une consignation
- Rappel des conditions préalables au versement sur le compte CARPA d'un avocat

III - Rappel des mesures pour la prise de possession

- Rappel des conditions nécessaires à une prise de possession
- Rappel des conditions et délais pour obtenir une ordonnance d'expulsion



INTERVENANTS



Tadjine Bakari-Baroini
Avocat senior référent



Martin Mattiussi-Poux
Avocat senior référent



OBJECTIFS

- Dresser un tour d'horizon des grandes problématiques juridiques qui se posent dans le cadre de la fixation judiciaire des indemnités d'expropriation, de l'établissement de la valeur à la prise de possession



PUBLIC CONCERNE

- Direction générale
- Services juridiques
- Chargés d'opération
- Etablissements publics, collectivités, SEM et autres



PREREQUIS

Aucun